

LE MOULIN DE GARY CIRCUIT 1

Une randonnée proposée par naucelle

Ancien chemin conduisant vers le Moulin de Gary...

Durée : 1h45

Longueur : 3.2km

Dénivelé positif cumulé 120m

Difficulté : facile

Balisage : jaune + signalétique



 **Durée :** 1h20
 **Distance :** 3.9km
 **Dénivelé positif :** 96m
 **Dénivelé négatif :** 95m
 **Point haut :** 515m
 **Point bas :** 405m

 **Difficulté :** Facile
 **Retour point de départ :** Oui
 **Moyen de locomotion :** A pied
 **Région :** Massif central
 **Commune :** Naucelle (12800)

Description

Départ : bourg de Naucelle

Parking : place de l'église ou place Castelnau ou place du Foirail

Départ commun : depuis la place de l'église, prendre direction Nord la rue de la Chapelle (à gauche de la boucherie) jusqu'à la Capelotte (Chapelle ND de Bon Secours). Difficulté : *

Balisage : jaune + signalétique

Circuit 1 : 3.2km-1h45 – dénivelé positif cumulé : 120m"

(A) -A la Capelotte continuer tout droit sur 40m. Bifurquer à droite sur un chemin herbeux entre deux haies d'aubépine qui se prolonge par un chemin creux. Descendre à travers bois par un agréable sentier surplombant un petit ruisseau vers le Moulin de Gary.

(1) -300m avant d'atteindre le moulin, virer en épingle à droite pour remonter Quincet.

(2) -Traverser le hameau – A la D524 virer à droite vers Naucelle. Au château d'eau obliquer à droite, suivre la rue Henri Fabre jusqu'à la Capelotte. Prendre à gauche jusqu'à la place de l'église.

Points de passages

-  **D/A**
N 44.199371° / E 2.341881° - alt. 497m - km 0
-  **1**
N 44.209485° / E 2.338083° - alt. 405m - km 1.28
-  **2**
N 44.204809° / E 2.350142° - alt. 514m - km 2.65
-  **D/A**
N 44.199456° / E 2.34186° - alt. 497m - km 3.9

Informations pratiques

A proximité

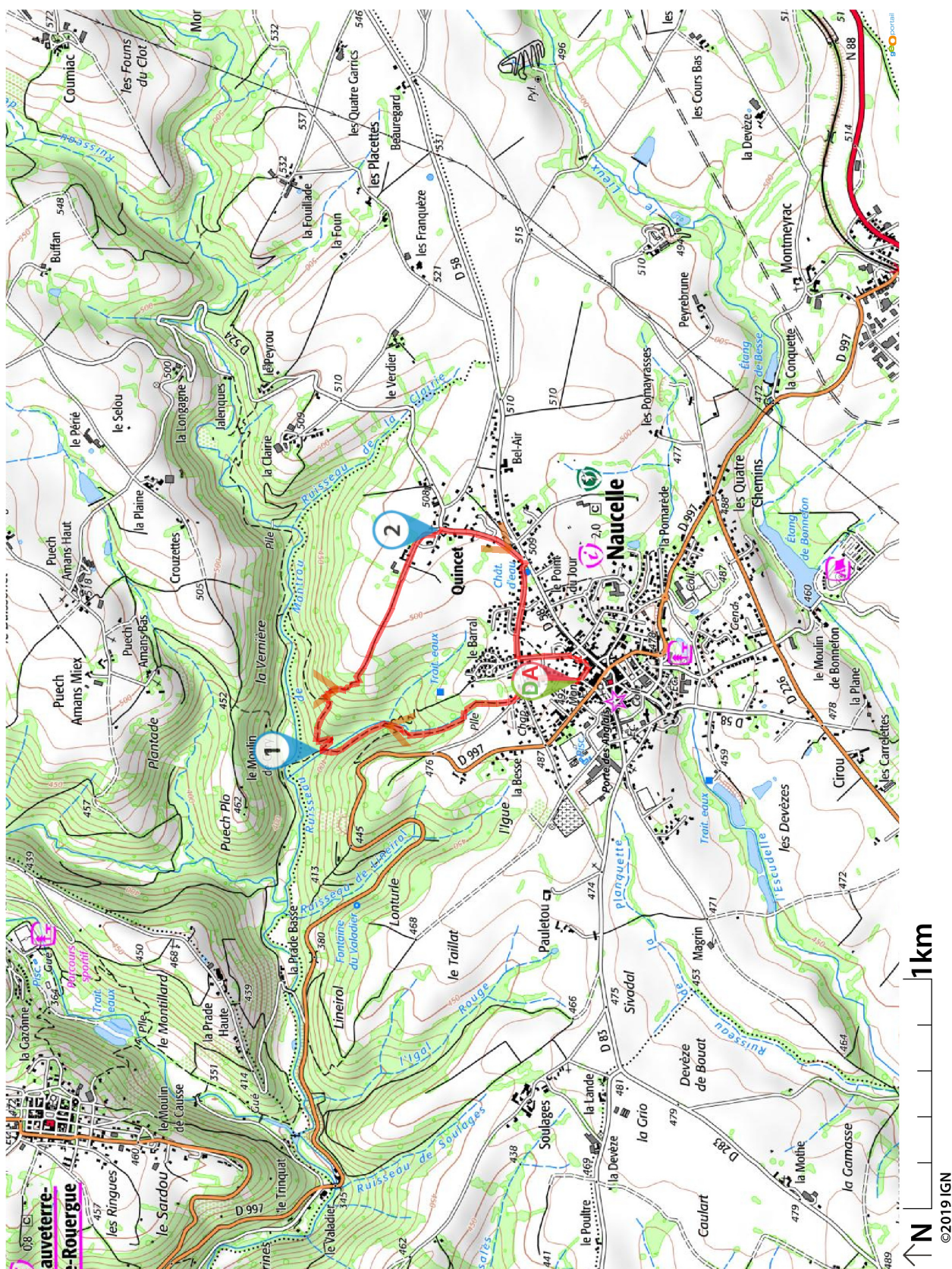
En chemin :

Naucelle avec la Porte des Anglais, la rue du Four, Eglise St Martin

Moulin de Gary

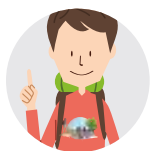
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-1584400>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

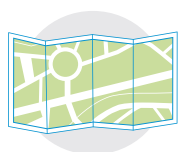
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



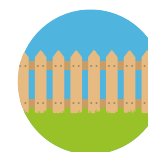
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



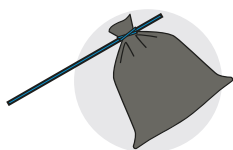
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



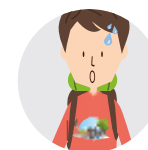
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.